



*Au lendemain des résultats du second examen professionnel dans le cadre du plan de transformation d'emploi qui permet à 205 contrôleurs du travail (CT) d'intégrer le corps de l'inspection du travail, l'UNSA ITEFA a réalisé un dossier qui analyse l'EPIT 2014.*

**Pour autant, l'UNSA ITEFA ne peut se satisfaire de ce seul constat, comme elle l'a réaffirmé inlassablement à chaque réunion d'instance (CTM) et précisé à nouveau dans sa déclaration liminaire lors de la CAP des contrôleurs du travail du 8 octobre dernier.**

Si, l'analyse montre, dans un premier temps, que l'écart de réussite entre les hommes et les femmes s'est rééquilibré au regard d'un corps qui est à plus de 70 % féminin, il souligne la disparité de réussites en fonction des régions. Ainsi, des régions ont très peu de lauréats pour exemple Poitou-Charente, Ile de France, *voire aucun lauréat comme le Limousin, Guyane, Martinique et Mayotte.*

Les alertes répétées et ces résultats posent la question prégnante de **l'égalité d'accompagnement de nos collègues et de la qualité des formations** dispensées en fonction de leurs affectations.

Des remontées du terrain, il ressort qu'au delà du sentiment d'échec déstabilisant, pour la deuxième fois consécutive pour certains, ce rejet est vécu comme une remise en cause douloureuse de leur valeur professionnelle et de leur place au sein des services. Ce vécu a et aura des retentissements indéniables dans la vie professionnelle mais aussi personnelle de nombreux contrôleurs du travail expérimentés : l'incompréhension du résultat et cette forme d'opacité étant les ferments de l'incompréhension de cette mise à l'écart.

L'UNSA ITEFA exige que les candidats «écartés» soient informés des raisons de ce « *non choix* » et des points qu'ils doivent améliorer.

Elle rappelle que soit retenu **l'élargissement des affectations**, au sortir de l'examen professionnel, des lauréats au-delà des sections, afin que **les agents** des pôles emploi, formation professionnelle, fonction supports (dont l'informatique) **n'aient pas l'impression d'être ignorés et mis à la marge des services**, avec comme seule perspective d'évolution, *l'obligation de rejoindre les unités de contrôle.*

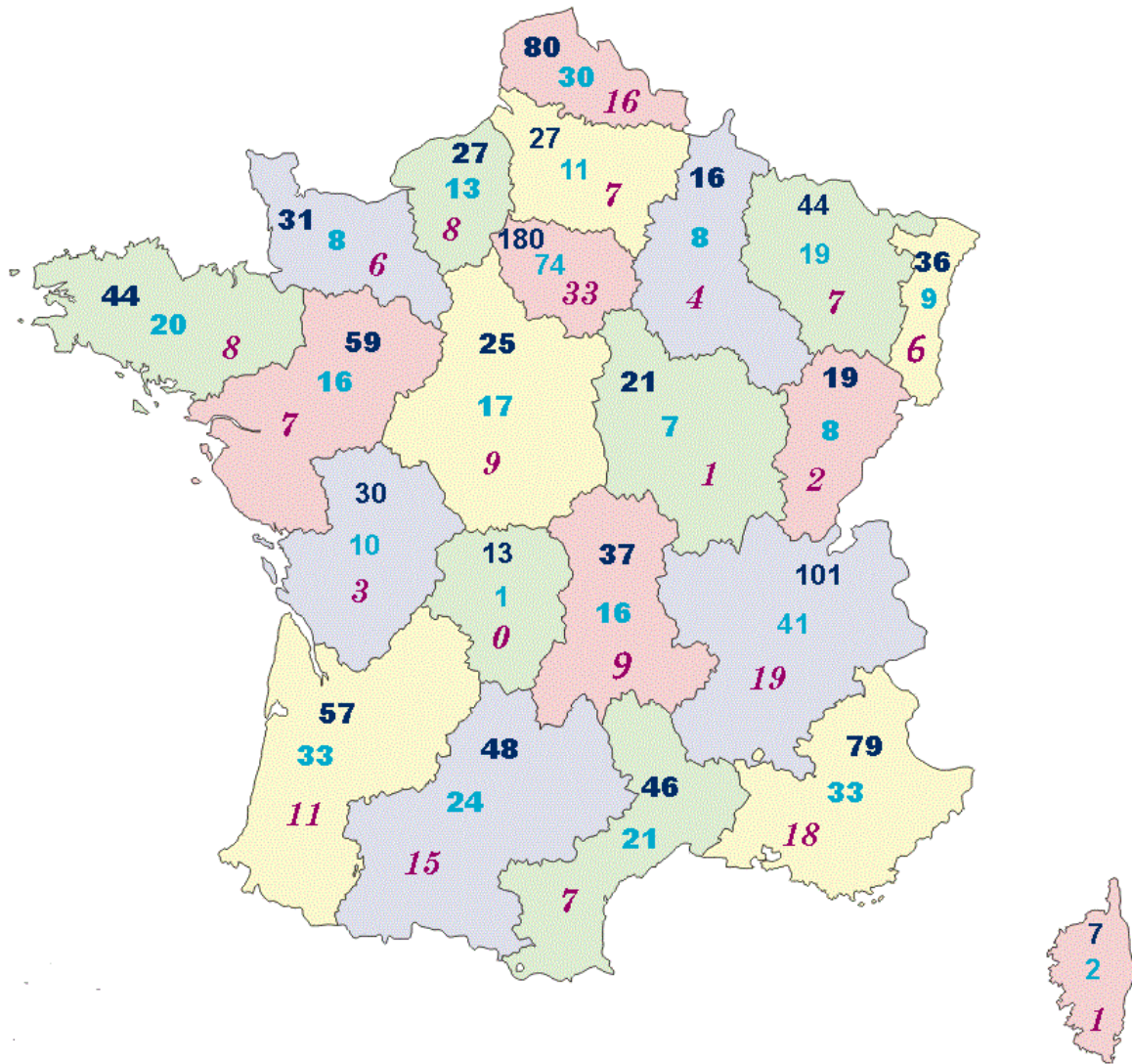
**Pour l'UNSA ITEFA, c'est nier la technicité particulière et indispensable aux services que ces collègues ont développé et leurs compétences acquises tout au long de leur carrière et de leurs parcours, en rappelant que le contrôleur du travail ne choisit pas son affectation, seul le chef de service dispose de l'organisation de ses services.**

De plus, si le Plan de Transformation d'Emplois doit se poursuivre au delà des 5 ans, l'UNSA ITEFA continue d'affirmer qu'un plan, qui vise une opérationnalité à 7 ans n'est pas viable et rappelle sa volonté de le voir exécuté sur la mandature (2017) : la période transitoire doit être la plus courte possible et conduire au plus vite à ce que tous les agents de contrôle bénéficient des mêmes pouvoirs.

L'UNSA ITEFA exige un engagement ferme de l'administration pour tous ceux, qui ne passeront pas ou ne seront pas admis à l'examen professionnel, le maintien sur leurs postes actuels, la conservation de l'ensemble de leurs prérogatives et **que le contrôle des entreprises de plus de 50 salariés ne soit pas l'objet de pression hiérarchique mais, respecte bien le volontariat de l'agent, position réaffirmée à de nombreuses reprises par la DGT.**

# EPIT 2014

## par DIRECCTE



- Dossiers reçus
- Dossiers retenus
- Lauréats (198 métropolitains)

# EPIT 2014

## par UT

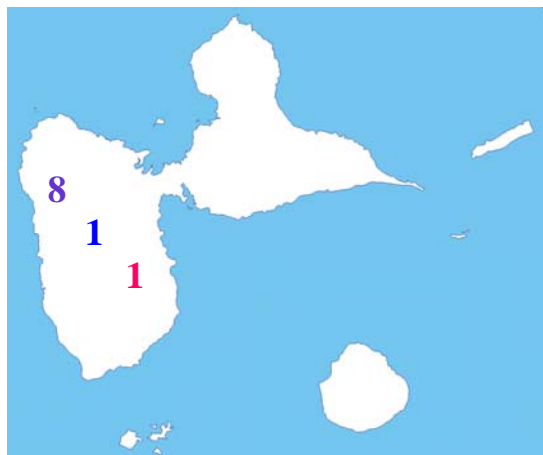




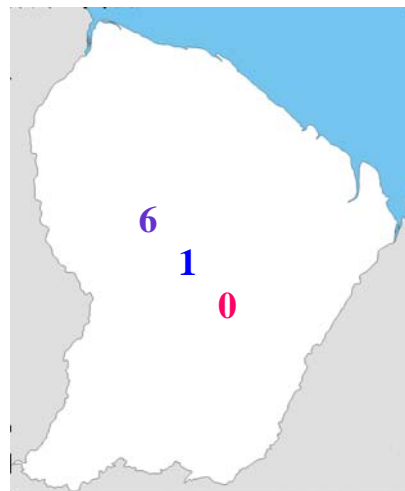
- Dossiers RAEP
- Présélectionnés
- Retenus

## EPIT 2014

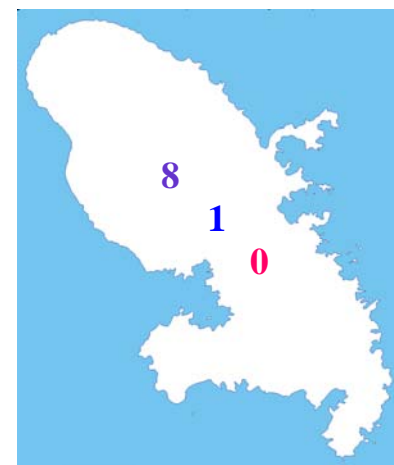
OUTRE MER : 7 lauréats



Guadeloupe



Guyane



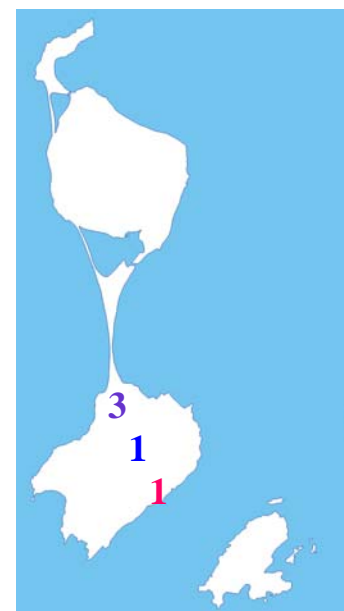
Martinique



Mayotte



La Réunion



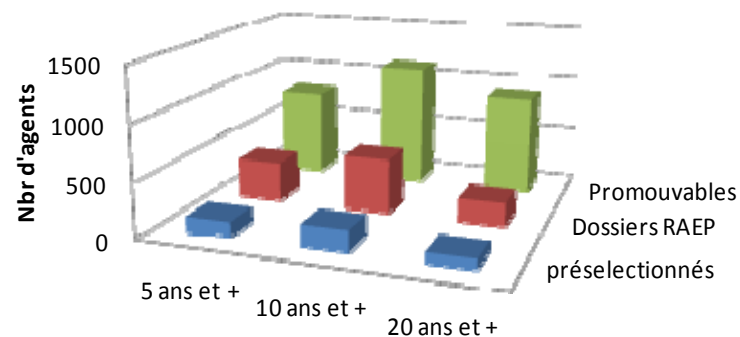
St Pierre et Miquelon



Octobre 2014

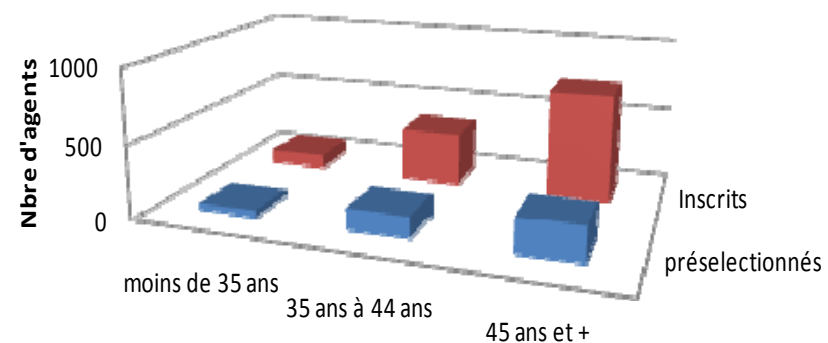


## Ancienneté présélectionnés CT



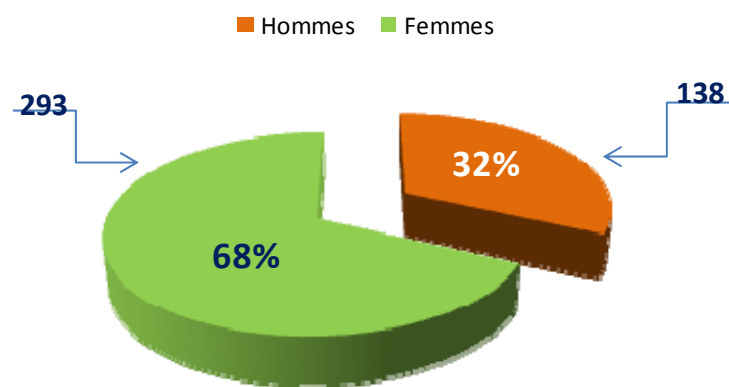
	5 ans et +	10 ans et +	20 ans et +
■ préselectionnés	139	198	91
■ Dossiers RAEP	363	497	211
■ Promouvables	793	1123	900

## Répartition présélectionnés par classe d'âge

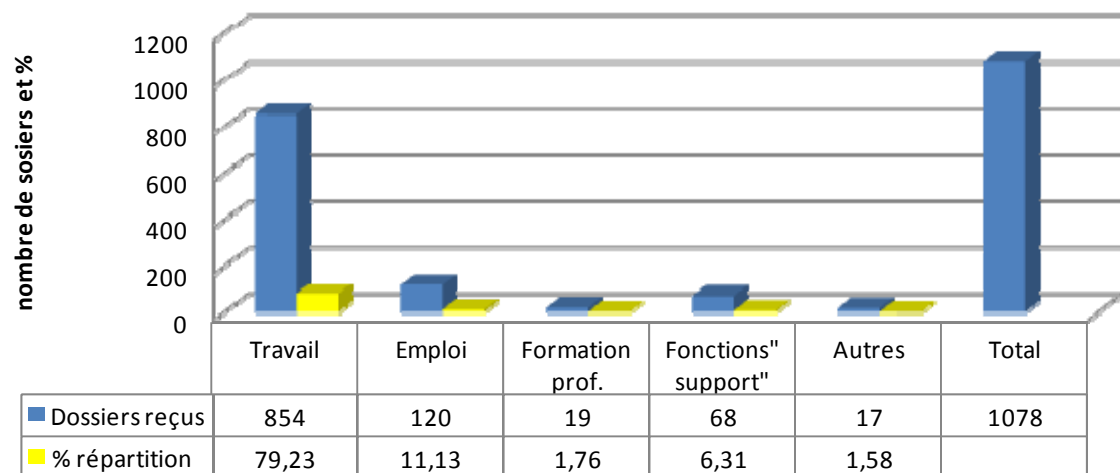


	moins de 35 ans	35 ans à 44 ans	45 ans et +
■ préselectionnés	46	150	236
■ Inscrits	92	362	732

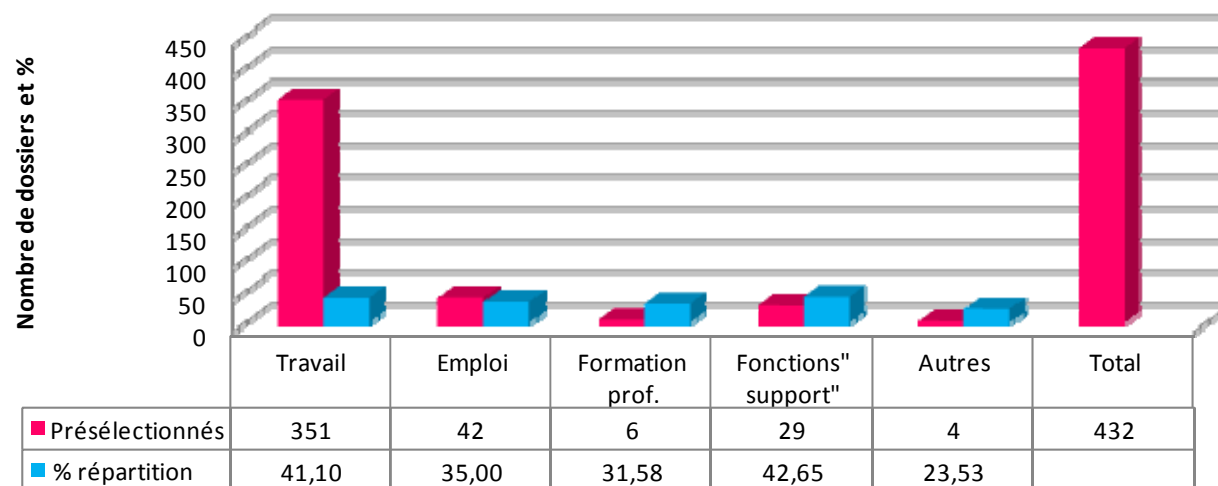
## 431 présélectionnés 2014 par genre



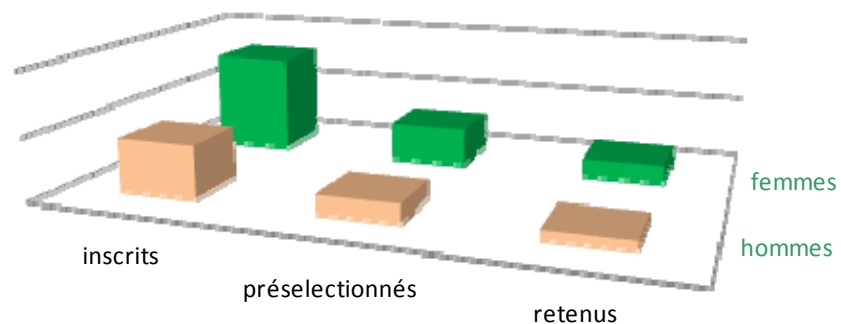
## EPIT 2014 : Répartition des dossiers reçus par pôle



## EPIT 2014 : Répartition des dossiers présélectionnés par pôle

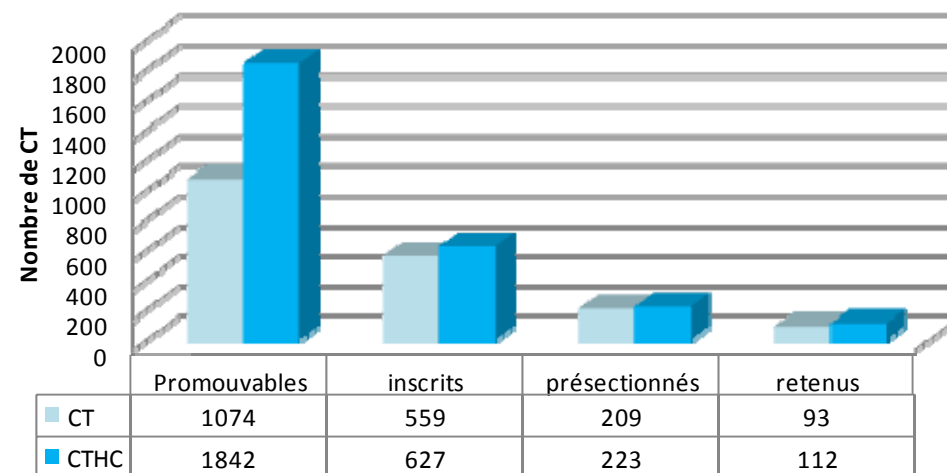


## EPIT 2014 : comparaison par genre

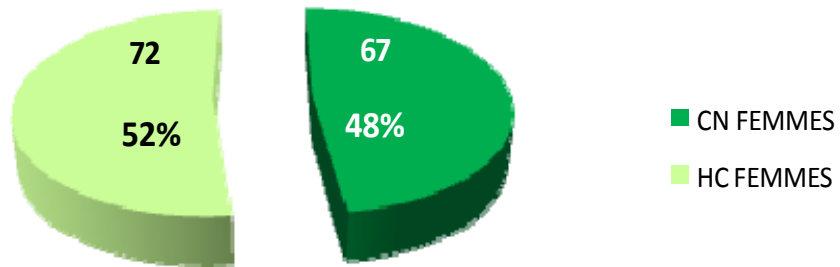


	inscrits	préselectionnés	retenus
hommes	409	138	66
femmes	777	294	139

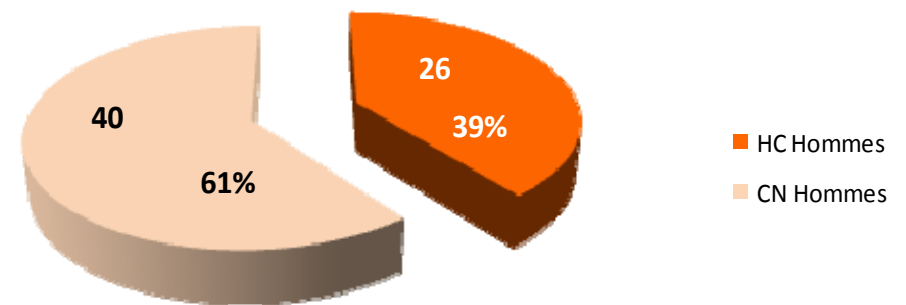
## EPIT 2014 : répartition CT par grade



## EPIT 2014 : répartition des femmes par grade



## EPIT 2014 : répartition des hommes par grade





### Contrôleurs présentant l'EPIT pour la 2ème fois

